

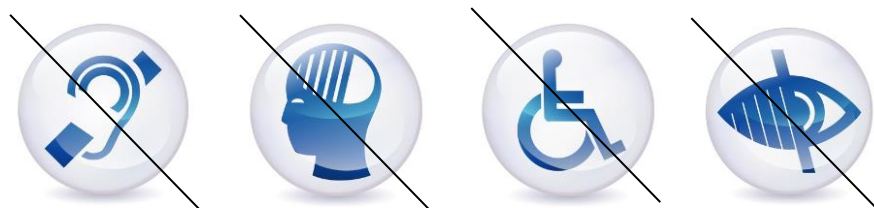
GESTION DES EVACUATIONS

PUBLICS CONCERNES

Personnels des collectivités, des établissements de spectacles, ou travaillant dans le domaine de l'événement.

Toutes autres personnes intéressées souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

Accessibilité



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etre capable de :

Répondre aux exigences de la loi conformément au règlement de la sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public.

Comprendre les dispositions à prendre pour assurer la sécurité du public et du personnel.

Aider les stagiaires à maîtriser une évacuation en sécurité.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 :

- Législation et réglementation
- Les dispositions particulières aux spectacles et aux salles de spectacles

Module 3 :

- Responsable de zone
- Rôle du guide
- Rôle du serre-file

Module 2 :

- Comportement humain en cas d'incendie et d'évacuation

Module 4 :

- Comment évacuer en sécurité
- Les consignes incendie

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Dates : à votre convenance

Accès :

- **Sans prise en charge** : Inscription au moins 15 jours avant le début de la formation.
- **Selon l'OPCO** : Inscription un mois avant ou plus.

Durée totale : 3h30

Horaires : 13h30-17h

Effectif maximum : 4 à 10 stagiaires

Lieux de formation : sur site à votre convenance

Coût journalier par stagiaire : 175 € nets de taxe

Assujetti à la TVA : Oui Non

GESTION DES EVACUATIONS

CONTACTS

Nom : Patricia DELOT-LEGAY

Téléphone : 04 98 07 00 70

Adresse mail : administration@tandem83.com

EVALUATION DE LA FORMATION

Validation : attestation de formation

FORMATEUR

Alain MONSÉGU – ancien de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, ex-régisseur de l'Olympia, ex-intervenant à l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers sur le type L, ex-formateur (CFPTS, Artek, Cagec, Irma, Arsec)

Date de mise à jour : 10/01/2020